

Je remercie donc encore le chef de l'opposition (M. Clark) de nous avoir donné l'occasion à nous, députés libéraux fédéraux, à partir d'initiatives faites de ce côté-ci de la Chambre, de discuter d'un problème qui nous préoccupe tous. Et s'il veut des propositions pour sa prochaine motion, nous sommes prêts à travailler avec lui, à préparer la prochaine journée d'opposition. Il ne faudrait cependant pas que l'opposition vienne faire croire à la population canadienne que l'on peut diminuer l'inflation, baisser les taux des intérêts, maintenir le taux du dollar canadien et ne pas avoir de répercussions à l'intérieur du pays sur le chômage. Je pense que ces gens ont des économistes qui savent compter et qui peuvent faire des prédictions aussi bonnes que les nôtres. Je pense qu'en députés responsables, les députés de l'opposition se doivent d'adopter une mesure positive en regard de la construction et du logement, dans les meilleurs délais, et c'est pourquoi, comme le ministre des Travaux publics, je leur enjoins de passer le projet de loi C-89 dans les meilleurs délais.

En terminant, monsieur le président, je dois dire que je pense qu'il est très clair que le budget du ministre des Finances (M. MacEachen) n'a jamais été remis en question par les ministériels. Nous avons discuté de façon positive avec le ministre des Finances, de même qu'avec son secrétaire parlementaire et le très honorable premier ministre, et je pense que c'est le rôle des ministériels d'étudier un budget et de travailler pour le bien-être de leur collectivité. Voilà pourquoi, parlant en mon nom et non au nom de mes collègues qui auront eux aussi l'occasion de s'exprimer, je voterai ce soir, à 5 heures, pour les grandes inquiétudes du député qui m'a précédée, je voterai avec le gouvernement pour lui permettre de mettre en place immédiatement les éléments de notre budget, et je souhaite une réponse favorable dans les meilleurs délais aux mesures que nous avons annoncées.

● (1540)

[Traduction]

Je tiens à formuler à nouveau le souhait que les députés d'opposition appuient rapidement le bill C-89 afin que les travaux de construction puissent commencer dans la circonscription de Montréal-Mercier et que celle-ci retire tous les avantages possibles du budget.

[Français]

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, j'aimerais, au début de mes remarques, compte tenu de cette proposition que nous avons devant la Chambre aujourd'hui, dire qu'à mon avis, elle est très au point et très intéressante également pour l'ensemble des députés qui veulent de façon respectueuse défendre les intérêts de leurs électeurs.

J'aimerais, au tout début, rappeler au chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent), que j'ai toujours cru foncièrement honnête, que lorsqu'il parle de la déclaration de notre critique financier à l'effet que nous favoriserions des taux d'intérêt supérieurs, particulièrement, comme il l'a souligné, dans le domaine de l'habitation, il ne fait pas très sérieux. Je pense qu'il fait une erreur grave compte tenu des propos et des preuves que nous avons à notre appui. Il est depuis longtemps prouvé que le parti progressiste conservateur était et est toujours disposé à privilégier un taux d'intérêt pour, justement, le domaine privilégié de l'habitation. Voilà la remarque que je voulais faire, parce que je pense que le chef du Nouveau parti démocratique a mal saisi la portée de notre représentant.

Les subsides

J'aimerais également dire quelques mots au sujet du ministre responsable de l'habitation qui, pour la deuxième semaine consécutive, a tenté de défendre sa lamentable performance dans son ministère.

Il a déclaré que les Canadiens souffraient, ça on ne peut pas dire qu'il n'a pas dit la vérité, il n'a pas dit de qui ça dépendait, par exemple, mais il a une responsabilité vis-à-vis de cette industrie importante qu'est la construction et qui est mourante. Il a dit également que les Canadiens nous jugeront. Nous sommes prêts à nous faire juger sur le débat et le combat que nous livrons aujourd'hui et depuis déjà longtemps. Comment expliquer par exemple qu'il n'ait pas profité de l'occasion pour répondre par l'affirmative aux recommandations que faisait ce groupe des 10 libéraux? Comment expliquer qu'il n'a pas saisi cette occasion pour leur dire: Écoutez, je ne peux pas comprendre que vous seriez à l'aise d'appuyer le gouvernement aujourd'hui, donc je réponds à une demande qui est tout à fait justifiable, urgente et pressante à laquelle nous, nous n'hésitons pas à souscrire, parce que nous reconnaissons que c'est un cas d'urgence et qu'un plan d'urgence est nécessaire vis-à-vis du secteur de l'habitation. Il n'a pas dit non plus que ses fonctionnaires hier annonçaient publiquement que lorsqu'on parle de l'habitation domiciliaire, les activités de ce secteur n'allaient pas reprendre avant six mois et de façon très ralentie dans les six mois qui suivront.

Je pense donc que son silence au sujet de la recommandation faite par le groupe des 10 est définitivement un non catégorique à la recommandation que faisaient les députés du Québec, et recommandation que j'aimerais tant appuyer. J'ai écouté également le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy) raconter une histoire semblable à celle qu'il nous avait racontée la semaine dernière, et je considère son intervention un peu comme un triste spectacle, savoir tenter encore une fois de faire croire aux Canadiens qu'avec des programmes imaginés quotidiennement, un peu comme le pompier qui est appelé pour combattre un incendie, . . . Eh bien, par voie de conséquence il a fait la preuve que son gouvernement a laissé pourrir la situation à un point tel qu'il est obligé d'ajuster des programmes quotidiennement, qui toutefois ne répondent pas, encore une fois, à ces plans d'urgence qui sont nécessaires et qui sont contenus dans la proposition que nous faisons aujourd'hui. Et le ministre de l'Emploi et de l'Immigration après avoir à l'instar de ses collègues accusé tantôt les Américains d'être responsables de la situation économique, tantôt le gouvernement du Québec, comme le député de Montréal-Mercier (M^{me} Hervieux-Payette) qui vient de laisser la parole, d'être responsable encore une fois de la situation économique au Québec, eh bien, lui, il a accusé les syndiqués et les patrons aujourd'hui d'être responsables de cette situation-là, jamais le gouvernement.

Monsieur le président, depuis 1968, étant donné la dégradation que nous connaissons dans le domaine économique, pour ne pas parler des autres, puisque nous traitons d'économie, étant donné tous les chiffres qu'on a apportés encore aujourd'hui, chiffres que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration nous a rappelés, il n'en demeure pas moins qu'il a toujours oublié de dire qu'il existe toujours 1,500,000 chômeurs et que chaque jour, s'il crée un emploi, on en voit disparaître deux. Je ne pense pas que c'est de cette façon qu'on puisse bâtir un pays viable.